



**Direction Générale des  
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

Service Marchés Mermoz

Affaire suivie par : Sabine Petitit  
Poste: 86.58

**2011-CG-2-3385**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 16 décembre 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX  
RÉHABILITATION DU COLLÈGE GEORGES POMPIDOU À ORGERUS  
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Politique sectorielle :	<b>Enseignement</b>
Secteur d'intervention :	<b>Enseignement du second degré</b>
Programme :	<b>Plan pluriannuel collèges (2009-2016)</b>

	<b>2007P013E01 (APD)</b>	
	<b>AP</b>	<b>CP 2011</b>
Montant actualisé :	<b>560 000 000</b>	<b>15 434 870</b>
Montant affecté :	<b>107 644 360</b>	<b>9 459 641</b>
Montant disponible :	<b>452 355 640</b>	<b>5 975 229</b>
Montant déjà affecté pour ce rapport :	<b>669 760,51</b>	<b>669 760, 51</b>

Il vous est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réhabilitation du Collège Georges Pompidou à ORGERUS.

La procédure du marché négocié spécifique au marché de maîtrise d'œuvre a été choisie car le marché est relatif à la réhabilitation d'ouvrages existants (A 74 III 1°). De plus, la prestation de services à réaliser est d'une nature telle que les spécifications du marché ne peuvent être établies préalablement avec une précision suffisante pour permettre le recours à l'appel d'offres (A 35 I 2°).

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été envoyé le 4 avril 2011 aux BOAMP, JOUE et Moniteur des Travaux Publics. La date limite de remise des candidatures a été fixée au 9 mai 2011 à 16h00.

49 candidatures ont été reçues dans le délai imparti. 1 pli a été reçu hors délai. 4 candidats ont été admis par décision du Pouvoir Adjudicateur du 14 juin 2011 à négocier, suite à l'avis du jury réuni le 14 juin 2011.

Le dossier de consultation des concepteurs a été transmis aux concurrents le 7 juillet 2011.

La date limite de remise des offres a été fixée le 8 septembre 2011 à 16h00.

La réunion de négociation a eu lieu le 15 septembre 2011. Les équipes ont remis leur nouvelle offre après négociation au plus tard le 29 septembre 2011 à 16h00.

Le Pouvoir Adjudicateur a désigné l'équipe ATELIER 2A+ (mandataire)/SECA INGENIERIE, TCE, SPOOMS et ADA ENVIRONNEMENT (co-traitants) lauréate du marché négocié spécifique de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de réhabilitation du collège Georges Pompidou à ORGERUS.

Il vous est donc proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réhabilitation du collège Georges Pompidou à ORGERUS à l'équipe ATELIER 2A+ (mandataire)/SECA INGENIERIE, TCE, SPOOMS et ADA ENVIRONNEMENT (co-traitants)

Ce marché s'inscrit financièrement dans le montant d'autorisation de programme affecté à l'opération concernée.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :